

Programme – J.440 (à jour de l'IRSI)

Ouverture de la session

Introduction

- Principes généraux du droit des assurances, les obligations d'assurance légales et contractuelles, distinction entre assurance construction et assurance d'exploitation

1. L'assurance multirisques immeuble

- Généralités
 - Historique du produit, présentation du contrat, procédure de souscription, cas particulier : travaux de réhabilitation et de gros entretien, définitions
 - Étude des garanties. La dommage-ouvrages
- Garantie des dommages matériels subis par les biens assurés
 - La police d'assurances dommages, ses garanties principales, les incidences de la souscription sur la vie de l'immeuble, les différents coûts qui en découlent.
- Garanties des frais complémentaires consécutifs
 - Les garanties complémentaires concernant les frais supplémentaires, les frais techniques, les mises aux normes, les nouveaux contrats et leurs extensions les plus récentes.
- Garantie des responsabilités
- Responsabilité délictuelle et quasi-délictuelle, contractuelle, responsabilité issue des contraventions de grande voirie
- Étude de la gestion des sinistres
- Les conventions de sinistres inter-assureurs : la convention cidre, la convention vol
- Point spécifique sur la nouvelle convention IRSI
- La gestion du sinistre : déclarations - les relations avec les assureurs - Règlements de sinistres - La notion de S/P, évolution, importance du calcul interne
- La contestation en matière de sinistres. Les bonnes réponses.

2. Les autres produits relevant de l'assurance d'exploitation immobilière

- Les contrats : perte de sûreté réelle, des loyers impayés, récupération de charges de copropriété, bris de machines et la garantie effacement des jours de pointe

Conclusion

- La conception et la mise en œuvre d'un programme d'assurance
- Perspective d'évolution des garanties en France et en Europe

Clôture et évaluation de fin de formation

Objectifs

- Étudier les responsabilités et les assurances en matière immobilière,
- Apprécier les mesures à prendre en cas de sinistre (notamment au regard des nouvelles règles IRSI)
- Suivre le parcours d'un dossier.

Personnes concernées

- Personnel des services juridiques et de gestion d'organismes propriétaires d'un patrimoine de logements.
- Personnel des services techniques désireux connaître les principes de fonctionnement des assurances multirisques.

Prérequis

- Sans prérequis, ouvert aux débutants

Méthodologie - Évaluation

- Support pour les apports théoriques
- Échanges interactifs
- Cas pratiques, quiz...
- Remise d'une attestation d'évaluation sur les acquis, en fin de formation

Animation

- Consultant formateur en assurance. Gérant de cabinets de courtage d'assurances

Dates

21-22-28-29 septembre 2020

Prix

2370€ HT

Lieux

Paris 75009



CONTACT

Karine JAFFREDO



01 42 93 62 81



Formation-inter@ceflu.fr

www.ceflu.com